
Développement, Rayonnement et attractivité du territoire

14 mai 2010



Contribution de Daniel OLLIVIER

Réflexion sur les questions de territoire et de gouvernance

L'atelier « Ambition, gouvernance et projet territorial » a eu le mérite pendant la séance d'ouvrir quelques pans de réflexion intéressants et d'en susciter beaucoup d'autres. Merci à Jean Renard, Henri Favre et Michel Juvet pour vos contributions et les questions qu'elles suscitent.

Jean Renard nous rappelle que Nantes n'est pas tout à fait une capitale régionale pour des raisons géographiques et politiques mais qu'elle est en fait beaucoup plus. Une tête de réseau qui doit aujourd'hui revendiquer le statut de land à l'instar de Brême ou de Hambourg.

Henri Favre nous a fait prendre la mer pour nous montrer toutes les opportunités de développement offert par le port, la pêche et le tourisme mais aussi la biodiversité, les sources d'énergie à défricher ou bien encore la richesse des écosystèmes.

Michel Juvet prône pour sa part la nécessité d'anticiper et de se doter d'une vraie ambition en jouant notamment la carte d'une coopération Nantes-Rennes puisque dans la compétition internationale aucune n'est en mesure de jouer sa carte isolément et que, par ailleurs, les complémentarités existent.

Il est vrai que Nantes est à la croisée des chemins... et que notre métropole doit se donner une réelle ambition pour exister dans un monde où le centre de gravité se déplace.

L'état n'est plus le grand aménageur du territoire doté d'une vision du développement, comme le remarque Philippe Audic. Cette réalité perturbe mais laisse dorénavant la place à l'initiative locale.

Dans un tel contexte, les coopérations entre métropoles sont devenues incontournables et nul ne pourrait contester cette évidence.

Nous l'avons vu chacun d'entre nous à sa grille de lecture, qu'elle soit géographique, historique, économique, culturelle ou politique. Chacun avec éloquence peut apporter un éclairage intéressant sur le fait de savoir s'il faut considérer une alliance avec Angers, Rennes voire Bordeaux.

Dans la ferveur du débat, Yves Lainé a posé une question importante : et pour quel but ?...

Ne sommes nous pas en train de mettre la charrue avant les bœufs, en pensant au comment avant de penser à l'objectif à atteindre ?...

Partager un avenir commun avec Rennes et la Bretagne est une idée, qui personnellement me séduit, mais est-elle en phase avec les enjeux du monde actuel ?...

La démarche prospective qui me paraît plus cohérente est de partir des besoins du marché et des potentialités de notre territoire pour construire des partenariats qui pourront, selon les cas, se réaliser avec Rennes, Angers, Bordeaux mais aussi New Delhi.

Le territoire ne doit il pas se conjuguer au pluriel ?... Est il simplement lié à un espace géographique ?...

Le fonctionnement d'internet montre bien que c'est à travers la qualité des interactions mises en œuvre avec d'autres que nous saurons développer notre influence. Le jeu est ouvert mais faut il savoir sur quoi nous voulons aujourd'hui construire notre développement futur.

Dans une telle démarche, le leadership va aussi évoluer car celui qui prend l'initiative d'agir a un temps d'avance et il peut ainsi jouer un rôle clé dans le pilotage. Michel Juvet a raison de se préoccuper de cette question du pilotage tout comme aussi de s'interroger sur le fait de savoir si nous avons suffisamment fait pour passer à l'action. Au cœur du changement, il y a toujours l'homme. Nantes a des atouts pour initier des coopérations fructueuses avec ses partenaires, notamment sur la carte de l'économie de la connaissance mais a-t-il aujourd'hui les leaders prêts à s'investir sur des projets ambitieux.

Là encore, face à de tels projets le schéma de l'homme providentiel n'a pas de sens. L'avenir est au collectif et la synergie que l'on constate dans des secteurs tels que le web peut éclairer notre approche.

Dans le domaine de la gouvernance, il nous faudrait aussi évoluer dans nos schémas et ne plus penser d'une manière hégémonique. Sortir de la relation dominant-dominé qui caractérise encore trop nos modes de pensée pour s'ouvrir à des approches collaboratives.

Les entreprises ont été capables d'inventer « le directoire » comme forme de décision collégiale, pourquoi face à l'adversité et la nécessité d'agir en serait il autrement pour nos collectivités territoriales ?...

Nous sommes dans un monde ouvert où il devient vital de faire du benchmarking pour aller voir comment Rennes, Bordeaux et New Delhi imaginent leur développement futur. Et si on s'interrogeait sur la manière dont ils conçoivent l'innovation et le partenariat ?...